

Communiqué de presse

**EMBARGO : jeudi 8 juin 2023 à 10 h 00**

**Décerné pour la deuxième fois, le prix Émilie Kempin-Spyri de la Fédération suisse des avocat-e-s honore cette année Patricia Schulz**

## **Une pionnière de l'égalité entre femmes et hommes en Suisse**

*Lucerne, le 8 juin 2023.* Pour sa deuxième édition, le prix Émilie Kempin-Spyri, décerné par la Fédération suisse des avocat-e-s (FSA), rend hommage à Patricia Schulz, juriste genevoise et pionnière de l'égalité ou, comme la décrit sa laudatrice Maya Dougoud, « une personnalité qui fait la différence ! ». Le prix récompense des avocates, des personnes ou des organisations qui se sont distinguées dans leur engagement en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. En outre, la FSA remet son prix d'encouragement à Sophie Achermann, dont le projet *Stop Hate Speech* se bat contre les insultes et les propos haineux proférés sur Internet. Ce prix vise à encourager les personnes et institutions dans leurs efforts pour promouvoir l'égalité des genres sur le plan juridique, mais également dans la vie de tous les jours.

### **« Une personnalité qui fait la différence ! »**

Le prix Émilie Kempin-Spyri a été décerné pour la première fois en 2021 à la juriste Zita Küng. Pour sa deuxième édition, le jury, composé d'expertes en la matière et présidé par la conseillère nationale Christa Markwalder, rend hommage à Patricia Schulz, « une personnalité qui fait la différence ! » pour reprendre le qualificatif de sa laudatrice Maya Dougoud. Patricia Schulz a décroché son diplôme à l'Université de Genève en 1972, quelques mois à peine après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des Suissesses. Patricia Schulz dénonçait déjà, à l'époque, la sous-représentation des femmes dans le corps professoral et s'était engagée à y remédier. Son combat a abouti à l'introduction de dispositions relatives à la promotion des femmes et d'un système de quotas permettant d'augmenter la proportion des professeures.

À partir de 1994, elle a été, durant 16 ans, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), contribuant notamment à la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Elle s'est en outre engagée en faveur de l'égalité dans les assurances sociales, l'assurance maternité, l'égalité salariale et la promotion des femmes sur leur lieu de travail. Maya Dougoud, qui a prononcé son éloge, souligne : « Sous sa direction, le BFEG est devenu un centre de compétences reconnu pour l'égalité des sexes ». Depuis 2011, Patricia Schulz est membre du comité de l'ONU et s'engage donc aussi au niveau international pour lutter contre la discrimination des femmes. Ses efforts visent à mettre en œuvre des droits égaux et inaliénables en matière de liberté, justice et paix.

Maya Dougoud le résume ainsi : « Patricia Schulz n'est pas seulement le témoin d'une histoire vivante : elle est également vectrice de transitions majeures et pionnière dans son domaine ». C'est avec mérite qu'elle remporte le prix Émilie Kempin-Spyri, d'un montant de 6 000 CHF, qui lui a été remis le jeudi 8 juin 2023 à l'occasion du Congrès des avocat-e-s à Lucerne.

### **Lutte contre les insultes et propos haineux proférés sur Internet**

Le jury a décerné le prix d'encouragement au projet *Stop Hate Speech*, dont l'objectif est de lutter contre les insultes et les propos haineux proférés sur Internet, et qui, selon la laudatrice Maya Dougoud, « ont pris une ampleur alarmante ». Elle ajoute : « Face aux trolls et aux fauteurs de haine, les 90 % de personnes passives sur les réseaux ne font pas le poids. Les femmes publiques, entre autres, sont l'objet, de manière fortement disproportionnée, de ces violences numériques ».

Le projet utilise l'algorithme Bot Dog pour identifier les discours de haine, y répondre par des retours empathiques et rendre ainsi le débat plus accessible. Ce bot a été développé en collaboration avec l'Alliance F, l'EPFZ, l'Université de Zurich, de même qu'un groupe de bénévoles. *Stop Hate Speech* a été présenté à la Commission de la condition féminine à New York, ce qui lui confère une portée internationale. Le projet est désormais porté par la fondation *Public Discourse Foundation* et vise à accompagner les gouvernements, les ONG et les entreprises de médias pour réagir de manière adéquate aux discours de haine. La Fédération suisse des avocat-e-s et le jury encouragent ce projet et décernent à la *Public Discourse Foundation*, par l'intermédiaire de Sophie Achermann, le prix d'encouragement doté d'un montant de 4 000 CHF.

### **Le prix Émilie Kempin-Spyri : du nom de la première juriste suisse**

Première femme juriste de Suisse, Émilie Kempin-Spyri a obtenu son diplôme à l'Université de Zurich en 1887. À l'époque, elle ne fut toutefois pas autorisée à pratiquer en tant qu'avocate, car les femmes ne jouissaient pas encore de leurs droits civiques. Elle a ensuite émigré à New York. Grâce à Émilie Kempin-Spyri, une loi inédite sur les avocat-e-s a été introduite en 1898 dans le canton de Zurich, permettant aux femmes d'exercer la profession malgré l'absence de droits civiques. Elle a ainsi ouvert la voie à Anna Mackenroth, première Suissesse à passer le nouvel examen et obtenir son brevet d'avocate le 21 janvier 1900.

### **Fédération suisse des avocat-e-s**

La Fédération suisse des avocat-e-s (FSA) est l'organisation professionnelle des avocat-e-s indépendant-e-s en Suisse. Depuis 1898 déjà, la FSA représente les avocat-e-s suisses, défend leurs droits et intérêts, assure leur indépendance et veille à leur réputation. La fédération compte environ 11 000 membres. Les avocat-e-s affilié-e-s aux 24 ordres cantonaux sont tous membres de notre organisation faîtière nationale. La FSA encourage la formation continue de ses membres, en organisant par exemple un Congrès des avocat-e-s tous les deux ans. En tant que porte-parole officielle de la profession, la FSA représente les valeurs des avocat-e-s au niveau du processus législatif de la Confédération. À ce titre, la FSA s'engage pour le développement du droit et de la jurisprudence dans l'intérêt des justiciables et de l'État de droit.

<http://www.sav-fsa.ch>

### **Documents disponibles au téléchargement sur [www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/news.html](http://www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/news.html)**

- Communiqué de presse
- Discours laudatifs à l'occasion du prix Émilie Kempin-Spyri

### **Contacts**

Birgit Sambeth  
Présidente FSA  
[sambeth@altenburger.com](mailto:sambeth@altenburger.com)  
T 058 810 22 22

René Rall  
Secrétaire général de la FSA  
[rene.rall@sav-fsa.ch](mailto:rene.rall@sav-fsa.ch)  
M 078 838 06 06